



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes et élèves

Question écrite n° 115972

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur l'extension de l'enseignement de la philosophie aux classes de seconde et de première. Il a été annoncé une expérimentation nationale auprès d'établissements volontaires pour aborder la philosophie en seconde et en première, au travers des « enseignements d'exploration » (deux modules obligatoires au choix) et de l'accompagnement personnalisé (deux heures par semaine). Deux nouveautés introduites par la dernière réforme des lycées, en cours d'application. Cet apprentissage va logiquement se faire au détriment d'un autre enseignement dont il va prendre la place. Alors que l'enseignement de l'histoire en terminale a été abaissé à un moment où l'importance de notre identité est à revaloriser, alors que le niveau général des lycéens est souvent considéré comme en baisse; il est permis de s'interroger sur la légitimité d'une telle proposition. Il lui demande donc de démontrer l'utilité d'un tel changement et d'expliquer comment cela ne se fera pas au détriment d'autres enseignements comme celui de l'histoire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115972

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 août 2011, page 8302

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)